



VACCIN BIVALENT INACTIVÉ EN ADJUVANT HUILEUX POUR LA PRÉVENTION DE L'INFLUENZA AVIAIRE FAIBLEMENT PATHOGÈNE H9N2 ET DE LA MALADIE DE NEWCASTLE (PSEUDOPESTE AVIAIRE).

EMULSION INJECTABLE

COMPOSITION

CHAQUE DOSE DE 0,25 ML DU VACCIN CONTIENT :

PRINCIPE ACTIF :

- Virus inactivé de l'Influenza Aviaire Faiblement Pathogène type A sous type H9N2, souche Marocaine «NAD2/16»..... $\geq 10^9$ DIO/ml avant l'inactivation permettant l'obtention d'un titre inhibant l'hémagglutination d'au moins 5 log 2.
- Virus lentogène inactivé de la maladie de Newcastle, souche LaSota : $\geq 10^{9,3}$ DIO/ml avant l'inactivation assurant l'obtention d'au moins 50 DP₅₀

EXCIPIENTS :

Polypeptone	au maximum 1.636 mg
Phosphate disodique	au maximum 0.895 mg
Acide citrique	au maximum 0,08 mg

ADJUVANT :

Montanide ISA 71	125 à 150 mg
------------------	--------------

INDICATIONS

Immunsation active contre la maladie de Newcastle et l'Influenza Aviaire Faiblement Pathogène sous type H9N2.

CONTRE-INDICATIONS

Les animaux malades doivent être exclus de la vaccination.
Ne pas utiliser dans les 2 semaines avant le début de la ponte et pendant la ponte.

MISES EN GARDE PARTICULIÈRES À CHAQUE ESPÈCE CIBLE

- Eviter d'exposer au stress, les oiseaux durant et après la vaccination.
- Ne pas placer les oiseaux dans un milieu contaminé.
- Minimiser le risque d'exposition aux maladies.
- Pour usage vétérinaire seulement.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'EMPLOI CHEZ L'ANIMAL

- Ne vacciner que des oiseaux en bonne santé.
- Porter le flacon à la température ambiante sans dépasser une heure avant de procéder à l'injection.
- Avant utilisation, homogénéiser l'émulsion par agitation du flacon et de temps en temps pendant l'injection.

NEWCASTLE

- Utiliser du matériel stérile pour l'injection
- Eviter l'usage de seringue dont le piston est à base de caoutchouc naturel ou de dérivés de butyle.
- La dose vaccinale étant de faible quantité, vérifier régulièrement le volume injecté au cours de la vaccination.
- Utiliser tout le contenu du flacon après ouverture.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MÉDICAMENT AUX ANIMAUX

- Ce vaccin contient de l'huile minérale, son injection accidentelle chez l'homme peut entraîner une douleur importante et de l'œdème qui peut induire une ischémie nécrosante.
- En cas d'injection accidentelle au manipulateur, prévenir immédiatement un médecin même si la dose injectée est très faible et lui montrer la notice.

AUTRES PRECAUTIONS

Aucune.

EFFETS SECONDAIRES

Le vaccin utilisé selon les instructions recommandées n'induit aucun effet secondaire.

UTILISATION EN PERIODE DE PONTE

Ne pas utiliser dans les 2 semaines avant le début de la ponte et pendant la ponte.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES FORMES D'INTERACTIONS :

Aucune information n'est disponible sur l'innocuité et l'efficacité de l'association de ce vaccin avec un autre médicament vétérinaire. En conséquence, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

MODE, VOIE (S) D'ADMINISTRATION ET POSOLOGIE :

POSOLOGIE

Poulet de chair : Administrer une dose de 0,25ml par oiseau, au cours de la première semaine d'âge.

Poulettes futures pondeuses et reproductrices : Administrer **une dose de 0.25 ml** au cours de la première semaine d'âge et un rappel éventuel à la dose de 0,3 ml, 4 semaines avant l'entrée en ponte.

MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Le vaccin est administré par voie intramusculaire au niveau du bréchet, ou par voie sous-cutanée dans la partie basse du cou.

L'injection par voie sous-cutanée est pratiquée en pinçant la peau entre le pouce et l'index au niveau de la partie basse du cou, puis introduction de l'aiguille sous la peau dans le sens inverse de la tête du poussin et injection de la dose recommandée.

SURDOSAGE (SYMPTÔMES, CONDUITE D'URGENCE, ANTIDOTES) SI NÉCESSAIRE

Aucun effet indésirable n'a été constaté après administration de 2 fois la dose vaccinale.

TEMPS D'ATTENTE

Zéro jour.

INCOMPATIBILITÉS

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver et transporter le vaccin à une température entre +2°C et + 8°C° et à l'abri de la lumière. Ne pas congeler.

PRÉSENTATION (S):

- Flacon en verre de 250 ml pour 1000 doses
- Flacon en polypropylène de 250 ml pour 1000 doses
- Flacon en polypropylène de 500 ml pour 2000 doses

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE LORS DE L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DE DÉCHETS DÉRIVÉS DE L'UTILISATION DE CES MÉDICAMENTS

Les flacons sans étiquettes, endommagés ou mal scellés, décolorés avec une consistance modifiée, contenant des particules, périmés ou des restes de vaccin non utilisée après l'ouverture, les conditionnement vides et tout reliquats du produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets pharmaceutiques.



**USAGE VÉTÉRINAIRE.
A NE DÉLIVRER
QUE SUR ORDONNANCE.**

SOCIÉTÉ DE PRODUCTIONS BIOLOGIQUES ET PHARMACEUTIQUES - BIOPHARMA



Avenue HASSAN II, CYM - B.P.4569 - Rabat-Akkari. Maroc.



+212 537 693 632 | +212 537 691 689



+212 537 695 053 | +212 537 691 692



info@biopharma.ma



www.biopharma.ma